

Paris, le 30 juin 2025

Chères consœurs, chers confrères,

Sans doute êtes-vous un “retraité heureux”, comme notre société aime le définir... Du moins je l'espère. Et il faut que cela perdure.

Et ceci parce que notre Caisse de Retraite autonome fonctionne, cette caisse pilotée par les soignants eux-mêmes, avec une présence active d'élu-es orthophonistes FNO au sein du conseil d'administration de la caisse. Depuis 2016, un collège des retraités s'est ajouté aux collèges des actifs. Cette année il pourrait y avoir un élu FNO titulaire du collège des retraités qui pourrait également participer à diverses commissions indispensables à la bonne marche de la CARPIMKO.

Nous avons choisi de nous porter candidat-es car nous savons que tout n'est pas satisfaisant aujourd'hui mais que certains acquis doivent être maintenus ou renforcés.

Depuis le 24 juin et jusqu'au 8 juillet, vous êtes appelé-es à voter pour élire vos représentant-es au sein du conseil d'administration de la CARPIMKO. Votre vote compte !

Votre vote compte, pour soutenir la FNO dans son combat pour maintenir un montant de retraite acceptable mais aussi soutenir des avancées dans nos droits : cumul emploi-retraite avec génération de nouveaux droits, la possibilité d'une retraite progressive pour les orthophonistes générant des droits pour la retraite définitive, la reconnaissance du PACS pour le capital décès.

Votre vote compte pour soutenir les élus FNO dans le maintien et le développement d'une politique d'action sociale de la CARPIMKO. Car parfois nous pouvons nous retrouver dans une situation difficile et apprécier que notre Caisse de Retraite nous soutienne.

Votre vote compte pour nous aider à renforcer l'action de notre profession et permettre de garantir une gouvernance fidèle à nos valeurs.

Avec notre engagement, pour notre avenir commun actifs et retraités,

Pascale Masseboeuf - candidate titulaire au collège des retraité-es